

# PANORAMA DES AIDES

DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

2020

- Conseil
- Accompagnement
- Rénovation énergétique
- Adaptation du logement
- Développement durable





## Votre espace infos-conseils gratuit

La Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD) est l'entrée unique des Grands Nancéiens pour toutes les questions liées au logement, aux économies d'énergie, aux projets de rénovation et au développement durable.

## Nos partenaires vous accompagnent

- **L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Nancy Grands Territoires** est le spécialiste des problématiques d'économies d'énergie, de respect de l'environnement et de développement durable.
- **L'Anah (Agence nationale de l'habitat)** informe sur les aides à la rénovation et instruit les dossiers de demandes d'aides à l'habitat privé sur le territoire de l'agglomération et hors agglomération.
- **Réciprocité** aide les particuliers à comprendre leur facture d'électricité et de gaz, à faire face aux difficultés de paiement et à maîtriser leur consommation d'énergie.
- **La SAPL Grand Nancy Habitat**, société de professionnels (architectes, techniciens, etc.) offre des conseils techniques et financiers gratuits aux propriétaires désirant engager des travaux de rénovation dans leur logement (travaux d'économie d'énergie, adaptation pour les personnes handicapées et les seniors, remise aux normes...).
- **L'UNPI (Union Nationale des Propriétaires Immobiliers)** renseigne sur les droits et devoirs des propriétaires, informe sur la législation relative à la propriété immobilière, les aspects fiscaux et réglementaires et les nouveaux enjeux du développement durable.
- **Un Toit 2 Générations** a pour mission de proposer des solutions de logements pour les étudiants ou jeunes travailleurs (de 18 à 30 ans) au domicile d'un senior, afin de contribuer à renforcer les liens et échanges intergénérationnels.
- **La Plateforme Loj'Toit (ADALI Habitat)** facilite l'accès à l'habitat des jeunes de 16 à 32 ans (salariés, apprentis, en insertion, en formation, étudiants) en présentant des solutions pratiques et rapides de logement et en les accompagnant dans leurs démarches.

**Le Grand Nancy apporte son soutien à la construction et à la réhabilitation des habitations et locaux sur le territoire, ainsi que pour diverses opérations liées au développement durable.**

**Vous trouverez répertorié dans ce document pratique l'ensemble de ces aides.**

**D'autres aides ou organismes existent pour soutenir votre projet :**

**Éco Ptz, Crédit d'impôt, Certificats d'Économies d'Énergie, Chèque Énergie, Caisse d'Allocation Familiale, Action Logement, mais aussi les mutuelles, les caisses de retraite, les contributions de l'employeur, etc.**

Plus d'informations sur le *Panorama des aides* en ligne :  
**[mhdd.grandnancy.eu](http://mhdd.grandnancy.eu)**



## Vous êtes (co)propriétaire occupant

### AIDES À LA RÉNOVATION ET À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



#### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

##### « AMÉLIORER L'HABITAT DANS LE GRAND NANCY »

Subventions de l'Anah et du Grand Nancy pour des travaux de rénovation énergétique afin d'encourager la maîtrise de l'énergie sur son territoire.



#### MaPrimeRénov'

Prime versée par l'Anah, regroupant le crédit d'impôt et le programme « Habiter mieux Agilité » pour les ménages modestes faisant des travaux d'économies d'énergie.



#### LES PRIMES ÉNERGIE DU GRAND NANCY

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie, le Grand Nancy accorde aux particuliers des primes à la rénovation énergétique (travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation) afin d'encourager la maîtrise de l'énergie.



#### LES POÊLES À BOIS

Le Grand Nancy propose aux particuliers une aide pour remplacer leurs anciens foyers par l'installation d'appareils indépendants de chauffage au bois, labellisés flamme verte 7 étoiles ou équivalent. 500 € par appareil ou 750 € par appareil sous conditions de ressources.



#### LES CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

Le Grand Nancy accorde une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels pour la production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) et mixtes (ECS + chauffage). Cette subvention s'élève à 100 €/m<sup>2</sup> de capteurs installés pour les particuliers.

### AIDES À L'AMÉLIORATION ET À L'ADAPTATION DE L'HABITAT



#### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

##### « AMÉLIORER L'HABITAT DANS LE GRAND NANCY »

Subventions de l'Anah et du Grand Nancy pour des travaux liés à l'autonomie des seniors et des personnes handicapées.

### AIDES AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILES



#### « HABITER MIEUX COPROPRIÉTÉS »

Les copropriétés fragiles (énergivores et faisant face à des impayés) peuvent bénéficier d'une aide pour financer des travaux d'amélioration de leur performance énergétique et d'un accompagnement dans la réalisation de ce projet. Le dispositif s'adresse aux syndicats et permet de financer 25 % d'un projet de travaux dans la limite de 3 750 € maximum par logement.

### AUTRES AIDES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Grand Nancy propose une subvention à hauteur de 50 % du coût TTC de l'équipement de récupération d'eau de pluie de 300 litres minimum. La subvention est plafonnée à 50 € par équipement.



#### LES COMPOSTEURS

Le Grand Nancy propose à l'achat des composteurs en bois de 600 litres et en plastique de 400 litres pour soutenir le traitement des déchets verts chez les particuliers.



#### LA CARTE DE DÉCHETTERIE

Elle permet d'accéder gratuitement aux neuf déchetteries du Grand Nancy et propose 20 passages par an.

## Vous êtes (co)propriétaire bailleur

### AIDES À LA RÉNOVATION ET À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



#### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

##### « AMÉLIORER L'HABITAT DANS LE GRAND NANCY »

Subventions de l'Anah et du Grand Nancy pour des travaux de rénovation énergétique (travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation) afin d'encourager la maîtrise de l'énergie sur son territoire.



#### LES PRIMES ÉNERGIE DU GRAND NANCY

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie, le Grand Nancy accorde aux propriétaires bailleurs des primes à la rénovation énergétique (travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation) afin d'encourager la maîtrise de l'énergie.



#### LES POÊLES À BOIS

Le Grand Nancy propose aux particuliers une aide pour remplacer leurs anciens foyers par l'installation d'appareils indépendants de chauffage au bois, labellisés flamme verte 7 étoiles ou équivalent. 500 € par appareil ou 750 € par appareil sous conditions de ressources.



#### LES CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

Le Grand Nancy accorde une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels pour la production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) et mixtes (ECS + chauffage). Cette subvention s'élève à 100 €/m<sup>2</sup> de capteurs installés pour les particuliers.

### AIDES À L'AMÉLIORATION ET À L'ADAPTATION DE L'HABITAT



#### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

##### « AMÉLIORER L'HABITAT DANS LE GRAND NANCY »

Subventions de l'Anah et du Grand Nancy pour des travaux liés à l'autonomie des seniors et des personnes handicapées.

### AIDES AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILES



#### « HABITER MIEUX COPROPRIÉTÉS »

Les copropriétés fragiles (énergivores et faisant face à des impayés) peuvent bénéficier d'une aide pour financer des travaux d'amélioration de leur performance énergétique et d'un accompagnement dans la réalisation de ce projet. Le dispositif s'adresse aux syndicats et permet de financer 25 % d'un projet de travaux dans la limite de 3 750 € maximum par logement.

### AUTRES AIDES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Grand Nancy propose une subvention à hauteur de 50 % du coût TTC de l'équipement de récupération d'eau de pluie de 300 litres minimum. La subvention est plafonnée à 50 € par équipement.



#### LES COMPOSTEURS

Le Grand Nancy propose à l'achat des composteurs en bois de 600 litres et en plastique de 400 litres pour soutenir le traitement des déchets verts chez les particuliers.

Si vous souhaitez conventionner votre logement pour bénéficier d'avantages fiscaux, la SAPL Grand Nancy Habitat peut vous accompagner.



## Vous êtes locataire

### AIDES À LA RÉNOVATION ET À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



#### LES PRIMES ÉNERGIE DU GRAND NANCY

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie, le Grand Nancy accorde aux locataires réalisant des travaux de rénovation énergétique (travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation) des primes afin d'encourager la maîtrise de l'énergie sur son territoire.



#### LES POÊLES À BOIS

Le Grand Nancy propose aux particuliers une aide pour remplacer leurs anciens foyers par l'installation d'appareils indépendants de chauffage au bois, labellisés flamme verte 7 étoiles ou équivalent. 500€ par appareil ou 750€ par appareil sous conditions de ressources.



#### LES CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

Le Grand Nancy accorde une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels pour la production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) et mixtes (ECS + chauffage). Cette subvention s'élève à 100 €/m<sup>2</sup> de capteurs installés pour les particuliers.

### AIDES À L'AMÉLIORATION ET À L'ADAPTATION DE L'HABITAT



#### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

##### « AMÉLIORER L'HABITAT DANS LE GRAND NANCY »

Subventions de l'Anah et du Grand Nancy pour des travaux liés à l'autonomie des seniors et des personnes handicapées.

### AUTRES AIDES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Grand Nancy propose une subvention à hauteur de 50 % du coût TTC de l'équipement de récupération d'eau de pluie de 300 litres minimum. La subvention est plafonnée à 50 € par équipement.



#### LES COMPOSTEURS

Le Grand Nancy propose à l'achat des composteurs en bois de 600 litres et en plastique de 400 litres pour soutenir le traitement des déchets verts chez les particuliers.



#### LA CARTE DE DÉCHETTERIE

Elle permet d'accéder gratuitement aux neuf déchetteries du Grand Nancy et propose 20 passages par an.



## Vous êtes primo-accédant

### VOUS SOUHAITEZ ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ ?



#### L'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Le Grand Nancy propose une prime de 5 000 € pour les primo-accédants qui n'ont pas été propriétaires dans les deux années précédant la demande afin qu'ils puissent acquérir un logement neuf de 85m<sup>2</sup> minimum.



#### LE PRÊT SOCIAL LOCATION-ACCESSION

Il permet à des ménages d'acquérir leur logement (maison ou appartement) après une phase locative. La Maison de l'Habitat et du Développement Durable peut vous informer sur les programmes agréés par le Grand Nancy qui bénéficient d'une T.V.A. réduite à 5,5 %, d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans, d'une garantie de rachat et de relogement pendant 15 ans et d'un prix de vente plafonné à 2 200 €/m<sup>2</sup> de surface utile.

## Vous êtes professionnel (Associations, collectivités, syndicats, entreprises...)

### AIDES À LA RÉNOVATION ET À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



#### LES PRIMES ÉNERGIE DU GRAND NANCY

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie, le Grand Nancy accorde aux personnes morales des primes à la rénovation énergétique (travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation) afin d'encourager la maîtrise de l'énergie.



#### LES CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

Le Grand Nancy accorde une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels pour la production d'Eau Chaude Sanitaire et mixtes. Cette subvention s'élève à 100 €/m<sup>2</sup> de capteurs installés pour les personnes morales et à 150€/m<sup>2</sup> pour les bailleurs sociaux et les communes.

### AIDES AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILES



#### « HABITER MIEUX COPROPRIÉTÉS »

Les copropriétés fragiles (énergivores et faisant face à des impayés) peuvent bénéficier d'une aide pour financer des travaux d'amélioration de leur performance énergétique et d'un accompagnement dans la réalisation de ce projet. Le dispositif s'adresse aux syndicats et permet de financer 25 % d'un projet de travaux dans la limite de 3 750€ maximum par logement.

### AUTRES AIDES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Grand Nancy propose une subvention à hauteur de 50 % du coût TTC de l'équipement de récupération d'eau de pluie de 300 litres minimum. La subvention est plafonnée à 50 € par équipement (destinée aux communes, coopératives scolaires, bailleurs sociaux et associations).



#### LES COMPOSTEURS

Le Grand Nancy propose des composteurs ou lombricomposteurs aux associations, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises..., pour encourager le compostage partagé ou de proximité. Les maîtres-composteurs du Grand Nancy vous accompagnent tout au long de la démarche.



#### LA CARTE DE DÉCHETTERIE

La Métropole propose un accès gratuit ou payant à ses déchetteries pour l'évacuation de déchets encombrants ou spécifiques des associations et des professionnels.



Retrouvez-nous  
sur Facebook

## VENEZ NOUS RENCONTRER

22-24, viaduc Kennedy  
Esplanade Philippe Seguin à Nancy  
(Tram ligne 1 : arrêt Kennedy)



 Tram Ligne 1

 Parking Kennedy

 Stations Vélostan'lib :  
Commanderie et Gare Saint-Léon

## HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI :	de 8H30 À 12H00 et de 13H00 À 17H30
MARDI :	de 8H30 À 12H00 et de 14H00 À 17H30
MERCREDI :	de 8H30 À 12H00 et de 13H00 À 17H30
JEUDI :	de 8H30 À 12H00 et de 13H00 À 17H30
VENDREDI :	de 8H30 À 12H00 et de 13H00 À 16H30

## CONTACTEZ NOUS

 mhdd@grandnancy.eu

 03 54 50 20 40

[mhdd.grandnancy.eu](http://mhdd.grandnancy.eu)

Février 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique

métropole  
GrandNancy